



15/10/2013

**Diagnostic des relations du Maroc avec les pays  
d'Amérique du Nord et des Caraïbes**

**Etats-Unis d'Amérique :**

L'établissement du dialogue stratégique, le 13 septembre 2012, entre le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique, a permis de donner une nouvelle dynamique aux relations bilatérales, concrétisée par le renforcement de la coordination entre les deux pays sur de nombreuses questions régionales et internationales d'intérêt commun. Ce dialogue couvrant tous les aspects des relations bilatérales historiques et profondes, est décliné en quatre axes majeurs de coopération, politique, sécuritaire, économique et culturel, a également permis le raffermissement des relations économiques à travers la tenue de la première Conférence maroco-américaine sur le Développement des Affaires.

Or, les changements qu'a connus l'administration américaine, notamment, le départ de l'ancienne Secrétaire d'Etat américaine, Hillary Clinton, allié important du Royaume au sein de l'Administration Obama, et la nomination de John Kerry, qui n'a jamais visité le Maroc, et a tenu à certaines occasions des positions qui n'étaient pas toujours favorables à notre pays, a eu une certaine incidence sur le développement des relations bilatérales, notamment en ce qui concerne notre cause nationale.

La première crise, qui a marqué les relations entre les deux pays après la nomination de John Kerry, a eu lieu en avril 2013, suite à la soumission par la délégation américaine au Conseil de Sécurité de l'ONU d'un projet de résolution appelant à l'intégration du monitoring international des Droits de l'Homme au mandat de la MINURSO.

Le retrait du projet de résolution américain, grâce à l'engagement personnel de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, l'échange de lettres et l'entretien téléphonique entre Sa Majesté le Roi et le Président Obama, et la mobilisation de la diplomatie marocaine, ont permis de dépasser ces événements et favoriser le repositionnement des relations bilatérales.

Cette dynamique a permis aux deux parties de programmer une importante échéance, la visite de Sa Majesté le Roi, Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, à Washington, en réponse à l'invitation du Président Obama, qui devrait donner un nouvel élan aux relations bilatérales.

La Visite Royale devrait s'inscrire dans un cadre de repositionnement des relations bilatérales; et devrait être couronnée par la publication d'un communiqué conjoint qui souligne l'excellence des relations historiques et stratégiques entre les deux pays, réitère le soutien des Etats-Unis à l'initiative marocaine d'autonomie au Sahara marocain pour dissiper toute forme de confusion avant la présentation du prochain rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur le Sahara, annonce d'importantes échéances, notamment, l'organisation par notre pays de La quatrième édition du Sommet « a New Beginning », et fixe de nouvelles dates pour la tenue à Rabat de la deuxième session du Dialogue Stratégique et de la deuxième Conférence Maroc/Etats-Unis sur le Développement des Affaires, deux rencontres devant avoir lieu avant la fin 2013.

Notre pays pourrait proposer l'organisation au Maroc de La quatrième édition du Sommet « a New Beginning », une initiative lancée par le Président Barack Obama dans son discours du Caire du 2009, à quelques mois seulement de son investiture en tant que Président des Etats-Unis. Les éditions précédentes ont eu lieu, respectivement, les 26 et 27 avril 2010 à Washington, les 3 et 5 décembre 2011 à Istanbul en Turquie, les 11 et 12 décembre 2012 aux Emirats Arabes Unis, et les 11 et 12 octobre 2013 à Kuala Lumpur en Malaisie.

Une autre initiative qui devrait aider aux raffermissement de nos relations, est la Haute décision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, d'accorder un montant d'un million de dollars chaque année sur cinq ans, à la demande américaine, pour soutenir l'initiative « The J. Christopher Stevens Virtual Exchange Initiative », qui a été conçue par le Département d'Etat américain comme une démarche, qui connaît l'engagement personnel du Président Obama et du Secrétaire d'Etat John Kerry, et vise à rendre hommage à l'Ambassadeur américain défunt Chris Stevens, tué le 11 septembre 2012, à Benghazi.

La visite Royale devrait avoir un impact positif sur les positions des autorités américaines concernant la situation des Droits de l'Homme dans notre pays, à même d'amener le Département d'Etat de maintenir un équilibre dans la conception des rapports publiés en la matière et faire montre de leur compréhension concernant les efforts du Maroc en matière de lutte contre le terrorisme, et en l'occurrence, le cas du journaliste Ali Anouzla.

### **Canada :**

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, dans le discours du Trône du 30 juillet 2004 avait placé le Canada parmi les pays amis avec lesquels le Maroc a toujours entretenu des relations de partenariat stratégique, privilégié et diversifié.

Dans cette dynamique, les deux parties ont annoncé, suite à une demande introduite officiellement par le Canada, le lancement des négociations officielles pour la conclusion d'un Accord de Libre Echange, lors de la visite officielle du Premier Ministre du Canada au Maroc, le 26 et 27 janvier 2011.

Trois rounds de négociations ont eu lieu et ont connu des avancées réelles. Le quatrième round a été reporté en raison de l'absence de deux chefs de groupe respectivement en charge des chapitres « Travail » et « Admission temporaire » du côté canadien, et l'indisponibilité du groupe « Agriculture » du côté marocain. Dans ce sens, l'Ambassadeur canadienne au Maroc a souligné, lors d'une conférence tenue à Rabat, la nécessité de poursuivre les pourparlers en vue d'une conclusion rapide de l'accord et veiller à un échange commercial mutuellement avantageux.

Compte tenu de l'importance de la coopération avec le Canada dans différents domaines, les investissements canadiens au Maroc (exemple Bombardier), et la position de neutralité adoptée par le Canada envers notre cause nationale et la coopération multilatérale, cette Direction propose l'organisation d'une visite de Monsieur le Ministre au Canada qui aura pour objectif de rassurer les autorités canadiennes de l'engagement de notre pays en faveur d'une plus grande promotion des relations bilatérales, et de discuter des moyens de relancer les négociations sur l'accord de libre échange, d'autant plus que l'Algérie ne cesse de saisir ce retard de la conclusion de cet accord pour se rapprocher davantage du Canada.

Il convient de signaler dans ce sens, que la visite officielle du Ministre des Affaires Etrangères du Canada, Monsieur John Baird, en Algérie le 15 septembre 2013, a donné lieu à une contribution financière de plus de 1,2 million de dollars pour soutenir les initiatives algériennes en matière du terrorisme, à des rencontres entre des hommes d'affaires des deux pays dans le secteur des hydrocarbures, et à une plus grande présence du Canada sur le marché algérien.

Trois semaines plus tard, le Canada a conclu plusieurs accords, dans le domaine de transport aérien avec l'Algérie, le Burkina Faso, l'Éthiopie, la Macédoine, l'Afrique du Sud, la Turquie et l'Équateur.

### **Caraïbes**

Le Maroc a procédé, depuis 2007, à une réorientation de son action diplomatique en direction de la région des Caraïbes et a jeté les bases d'une stratégie sous-régionale globale dont la mise en œuvre a nécessité pour notre pays d'assurer une présence effective dans la région, d'où la décision d'ouvrir une Ambassade et de nommer, en mars 2013, M. Mohamed Benjilany en tant qu'Ambassadeur de Sa Majesté le Roi à Sainte Lucie.

Or, M. Benjilany n'a toujours pas pu joindre son poste en raison du retard enregistré dans les procédures administratives relatives à l'ouverture de notre Ambassade. Cette situation porte préjudice à nos intérêts et nos acquis au sein de cet ensemble sous-régional important, dans la mesure où il laisse un vide face à l'activisme virulent mené par les ennemis de notre intégrité territoriale.

A noter que la région caribéenne comprend 16 pays indépendants dont 14 sont membres de la CARICOM, qui exerce une influence certaine sur l'orientation de leur politique extérieure. La spécificité des relations entre ces pays, leur proximité géographique et la similitude des défis qu'ils affrontent, a permis de leur proposer un ensemble d'actions similaires, déclenchant ainsi « un effet domino » positif pour notre pays et qu'il s'agit de poursuivre.

En effet, le Maroc, qui a établi des relations diplomatiques avec l'ensemble de ces pays, à l'exception de Cuba, est appelé à honorer ses engagements dans le cadre du processus déjà initié et qui a permis d'enregistrer des réussites diplomatiques importantes, principalement depuis l'été 2010, avec le retrait de la reconnaissance de la pseudo « rasd », par quatre pays de la région, un cinquième a, pour sa part, réitéré sa non reconnaissance de cette entité. Par la suite, au cours de février 2013, deux autres pays, ont gelé leur reconnaissance. Le dernier retrait a été effectué, par Haïti, au cours de septembre 2013.

Actuellement, 10 pays caribéens sur 16 ne reconnaissent pas la pseudo « rasd » et certains pays comme le Suriname, La Jamaïque et Trinité et Tobago ont manifesté leur intérêt pour le développement des relations avec le Maroc. Il est donc primordial de poursuivre la dynamique enclenchée et de maintenir le contact avec les pays qui hésitent ou sont réticents à revoir leur position vis-à-vis de notre Question Nationale.

La coopération sectorielle mise en oeuvre dans la région comprend quelques projets socio-économiques ou touristiques ciblés ainsi qu'une feuille de route de coopération triennale (2013-2015), signée avec l'ensemble des pays amis (à l'exception d'Haïti et de la République Dominicaine).

S'agissant d'Haïti, un Accord a été signé à New York, en septembre 2013, avec ce pays et qui porte, entre autres, sur la construction de 500 logements économiques. Cette Direction suggère, à ce propos, d'étaler la réalisation de ce projet sur une période de quatre ans et ce, afin d'assurer un lien et une coopération continue avec ce pays qui connaît beaucoup de tensions politiques internes.